

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2023

présenté par
Mme Poletti

ARTICLE 32

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'État veut mettre la main sur l'argent des caisses de pension des professions libérales.

Cette mesure est choquante. 21 milliards de réserves dans les caisses sont l'équivalent de 10 à 11 ans de prestation. Cela fait rêver en période de disette budgétaire. Cette bonne santé est le résultat aussi d'efforts consentis par les professionnels – notamment sur l'âge de départ à la retraite, mais aussi et souvent dans la durée de travail qui vont bien au-delà de 35 heures.

Cet article doit donc être supprimé.